

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ABB – Constitution de société

Référence : L025773

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 28 juin 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

ABB Société Civile Immobilière au capital de 100,00 euros Siège social : 15, route de Beussuet, La Quièvre – 22120 YFFINIAC En cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc Avis de constitution Dénomination : ABB. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 15, route de Beussuet, La Quièvre – 22120 YFFINIAC. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location, nue et/ou meublée, ou par tout autre moyen de tous biens ou droits immobiliers à usage commercial, professionnel et d'habitation. La mise en valeur de ces immeubles, notamment par aménagements, améliorations, édifications de constructions pour toutes destinations. L'achat, la prise à bail et la location de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis et leur administration et exploitation. Durée de la société : 99 année(s). Capital social : 100 euros Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, le cas échéant, au profit des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés statuant en la forme extraordinaire. Co-Gérants : Monsieur Benoît BRAMI et Madame Agathe PARIER épouse BRAMI, demeurant ensemble 15, route de Beussuet, La Quièvre – 22120 YFFINIAC. La Société sera immatriculée au RCS de Saint-Brieuc.

[Consulter cette annonce en ligne](#)